

# Décret tertiaire : Décryptage de l'arrêté « Valeurs Absolues V »

Le dispositif Éco Énergie Tertiaire est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers des objectifs ambitieux de réduction des consommations énergétiques des sites qu'ils exploitent.

Pour y parvenir, les actions déployées vont au-delà de la rénovation énergétique des bâtiments. Elles concernent aussi la qualité et l'exploitation des équipements, le comportement des usagers...

## Afin de respecter les obligations fixées par le décret tertiaire, les acteurs du secteur peuvent choisir entre deux méthodes de définition de l'objectif de consommation énergétique à atteindre à horizon 2030, 2040 puis 2050

- + Objectif en valeur relative (Crelat) : calculé en pourcentage de réduction de la consommation énergétique par rapport à une année de référence, à savoir 12 mois consécutifs choisis entre janvier 2010 et décembre 2022. Dans le cadre de cet objectif en valeur relative, chaque bâtiment assujéti doit ainsi atteindre une diminution de la consommation énergétique de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à cette année de référence.
- + Objectif en valeur absolue (Cabs) : il s'agit de valeurs fixées par le législateur par arrêté, pour chaque activité tertiaire. Le calcul de l'objectif en valeur absolue s'établit selon les catégories d'activités recensées et de l'ensemble des usages énergétiques.

### Les valeurs absolues à atteindre en 2030 ont déjà fait l'objet de plusieurs arrêtés.

Un premier arrêté, publié le **17 janvier 2021** au Journal officiel, a précisé ces objectifs forfaitaires et les indicateurs d'intensité d'usage pour trois secteurs d'activité : les bureaux et les services publics, les bâtiments d'enseignement (maternelle, primaire, collège, lycée) et les bâtiments de logistique de froid.

Un second arrêté, publié le **24 avril 2022**, a complété les valeurs absolues pour ces types de bâtiments en ajoutant leurs sous-catégories d'activités associées. Par exemple, pour la catégorie bureaux, les sous-catégories sont bureaux standards, open space, flex office...

Un troisième arrêté, publié le **28 novembre 2023**, modificatif de celui du 10 avril 2020, complète les objectifs de réduction des consommations énergétiques en 2030 pour l'hôtellerie, la restauration, les résidences de tourisme et villages vacances, l'hébergement touristique de courte durée, les data centers.

Un quatrième arrêté, publié le **20 février 2024**, modificatif de celui du 10 avril 2020, complète les objectifs de réduction des consommations énergétiques en 2030 pour les blanchisseries industrielles, centres hospitaliers, établissements médicaux sociaux, établissements pénitentiaires, protection judiciaire de la jeunesse, sports, stationnement et vient compléter la catégorie logistique.

## Un dernier arrêté modificatif viendra compléter le cadre réglementaire et les objectifs exprimés en valeurs absolues pour les commerces dans le courant de l'année 2024.

## Présentation de l'arrêté

Ce dernier arrêté, surnommé « Valeurs Absolues V » a pour principal objet la précision des objectifs exprimés en valeur absolue pour les autres activités du tertiaire qui n'étaient pas traités dans les précédents arrêtés (notamment les transports, la culture, les loisirs, l'audiovisuel, la santé libérale, les tribunaux et certaines sous-catégories manquantes de catégories déjà publiées) ainsi que les valeurs absolues des territoires d'outre-mer pour ces mêmes catégories et d'autres déjà publiées.

Les valeurs absolues des activités concernées par **cet arrêté représentent environ 5 % des surfaces et 2 % des consommations assujetties**. Ce texte publié le 12/07/2024, entrera en vigueur le **13/07/2024**.

Ces valeurs absolues se veulent représentatives des bâtiments performants de la catégorie d'activité, à la fois en termes de performance intrinsèque du bâti (isolation, performance des systèmes) et de sobriété d'usage.

## Les points à retenir

- + Définition des nouvelles valeurs absolues et renseignement des sous-catégories manquantes

Catégories	Etat d'avancement
Local vacant	Non concernée
Bureaux - Services Publics - Banque	Partiellement parues dans l'arrêté valeurs absolues I et complétées dans les arrêtés valeurs absolues II et V
Enseignement Primaire	
Enseignement Secondaire	
Enseignement Supérieur	
Hébergement touristique de courte durée (auberge de jeunesse, centre-sportif, colonies de vacances, gîte d'étape et refuge de montagne)	Partiellement parues dans l'arrêté valeurs absolues III et complétées dans l'arrêté valeurs absolues V
Hôtellerie	
Résidences de tourisme et villages ou clubs de vacances	

Commerce de gros		
Commerce - Grande Surface Alimentaire - Supérette (surface de vente < 400 m <sup>2</sup> )		
Commerce - Grande Surface Alimentaire - Petit supermarché (surface de vente comprise entre 400 m <sup>2</sup> et 1 000 m <sup>2</sup> )		
Commerce - Grande Surface Alimentaire - Grand supermarché (surface de vente comprise entre 1 000 m <sup>2</sup> et 2 500 m <sup>2</sup> )		
Commerce - Grande Surface Alimentaire - Hypermarché (surface de vente supérieure à 2500 m <sup>2</sup> )		
Commerce - Grande Surface de Bricolage		
Commerce - Grande Surface Spécialisée - Equipement de la personne & loisirs	Initialement prévues dans l'arrêté valeurs absolues III mais reportées à un arrêté ultérieur	
Commerce - Grande Surface Spécialisée - Equipement de la maison		
Commerce - Grande Surface Spécialisée - Equipement automobile & moto		
Parties communes de centre commercial & de galerie commerciale		
Commerces et services de détail - Equipement de la personne & loisirs		
Commerces et services de détail - Equipement de la maison		
Commerces et services de détail - Alimentaire		
Halles et marchés couverts		
Justice - Etablissements pénitentiaires		
Justice - Protection Judiciaire de la Jeunesse		
Logistique		
Blanchisserie dite "industrielle"		
Sports	Parues dans l'arrêté valeurs absolues IV	
Stationnement		
Restauration - Débit de boissons		
Salles serveurs et centres d'exploitation informatique		

Santé - Centre hospitalier public et privé	Partiellement parues dans l'arrêté valeurs absolues IV et complétées dans l'arrêté valeurs absolues V
Santé - Etablissements médico-sociaux	
Santé - Activités de santé libérales avec process	Parues dans l'arrêté valeurs absolues V
Justice - Tribunaux	
Accueil petite enfance	
Audiovisuel - Radio	
Audiovisuel - Télévision et télédiffusion	
Culture et spectacles - Bibliothèque et médiathèque	
Culture et spectacles - Musée en bâtiment historique classé ou inscrit	
Culture et spectacles - Musée en bâtiment sans protection patrimoniale	
Culture et spectacles - Salle d'exposition & Galerie d'art	
Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants	
Culture et spectacles - Cinéma	Reportées à un arrêté ultérieur
Culture et spectacles - Espèces vivantes	Parues dans l'arrêté valeurs absolues V
Enseignement - Formation continue pour adultes	
Etablissement de nuit et de loisirs	
Terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	
Transport aérien de voyageurs - Site aéroportuaire	
Transport ferroviaire de voyageurs	
Transport urbain de voyageurs (métro)	
Transport maritime ou fluvial de voyageurs	
Transport routier de voyageurs	
Vente et services véhicules légers	
Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels	

Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels	Parues dans l'arrêté valeurs absolues V
Vente et services motorcycle	
Vente et services engins nautiques et de plaisance	
Laboratoires (hors périmètre médical : étalonnage, suivi écologique...)	
Imprimerie et reprographie	
Parc d'attractions et parc à thèmes	
Parc d'expositions	

- + Les sous-catégories dont la partie CVC1 de la valeur absolue basée sur les valeurs de la catégorie « Bureaux » ont été supprimées de l'arrêté, au vu de la concertation en cours pour la révision de ces valeurs « Bureaux ». Elles seront intégrées dans un futur arrêté.
- + **Les formules d'ajustement des consommations en fonction des variations climatiques de la part des consommations d'énergie liées au chauffage et de climatisation ont été modifiées.** La nouvelle formule vient ajouter un coefficient qui n'est plus dépendant de la zone géographique mais propre à chaque catégories d'activité.
- + Des précisions ont été apportées sur la détermination des consommations annuelles de combustibles stockables et sur les consommations relatives au refroidissement.
- + Les valeurs CVC pour les DROM-COM2 des valeurs absolues ont été précisées pour les sous-catégories dont :
  - Hôtellerie & restauration
  - Sport
  - Etablissement médico-social et centres hospitaliers
  - Enseignement
  - Tribunaux
  - Salles de spectacles

1 Chauffage, ventilation et climatisation

2 Départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer

- + Mise à jour de la liste des catégories d'activités, avec des précisions dans les dénominations de certaines des catégories pour lesquelles le projet d'arrêté définit les valeurs absolues

Avant	Après
<b>Accueil petite enfance</b>	
Accueil petite enfance - Administration et bureaux	Accueil petite enfance – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
<b>Audiovisuel - Radio</b>	
Radio - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions radiophoniques	Radio – Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions radiophoniques
Radio -Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions radiophoniques avec public	
<b>Audiovisuel - Télévision et télédiffusion</b>	
Télévision - Valeur par défaut	Télévision et production cinéma – Valeur par défaut
Télévision - Administration et rédaction	Télévision et production cinéma – Administration et rédaction
Télévision - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions télévisées	Télévision et production cinéma – Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions télévisées
Télévision - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions télévisées avec public	
	Télévision et production cinéma – Studio de cinéma
	Télévision et production cinéma – Studio d'animation
<b>Culture et spectacles - Bibliothèque et médiathèque</b>	
Bibliothèque et médiathèque - Valeur par défaut	Bibliothèque, médiathèque et service d'archives – Valeur par défaut
Bibliothèque et médiathèque - Administration et bureaux	Bibliothèque, médiathèque et service d'archives – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Bibliothèque et médiathèque - Salle de lecture	Bibliothèque, médiathèque et service d'archives – ERP - Salle de lecture, d'exposition, de conférences, hall d'accueil
Bibliothèque et médiathèque - Zone de conservation des archives avec traitement climatique	Bibliothèque, médiathèque et service d'archives – Zone de conservation et de traitement des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie)
Bibliothèque et médiathèque - Zone de conservation des archives sans traitement climatique	Bibliothèque, médiathèque et service d'archives – Zone de conservation des collections sans contrôle hygrométrie

Avant	Après
<b>Culture et spectacles - Musée en bâtiment historique classé ou inscrit</b>	<b>Culture et spectacles - Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale</b>
Musée en bâtiment historique - Valeur par défaut	Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Valeur par défaut
Musée en bâtiment historique - Administration et bureaux	Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Musée en bâtiment historique - Salle d'exposition ouverte au public	Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Salle d'exposition (tout type de traitement d'air)
	Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale- Salle d'animation audiovisuelle
Musée en bâtiment historique - Zone de conservation des collections avec traitement climatique	Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie)
Musée en bâtiment historique - Zone de conservation des collections sans traitement climatique	Musée ou centre d'art avec protection patrimoniale - Zone de conservation des collections sans contrôle hygrométrique
<b>Culture et spectacles - Musée en bâtiment sans protection patrimoniale</b>	<b>Culture et spectacles - Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale</b>
Musée en bâtiment sans protection patrimoniale (Valeur par défaut)	Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Valeur par défaut.
Musée en bâtiment sans protection patrimoniale - Administration et bureaux	Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Musée en bâtiment sans protection patrimoniale - Salle d'exposition ouverte au public	Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Salle d'exposition (tout type de traitement d'air)
	Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale- Salle d'animation audiovisuelle
Musée en bâtiment sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec traitement climatique	Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec contrôle climatique complet (température et hygrométrie)
Musée en bâtiment sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections sans traitement climatique	Musée ou centre d'art sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections sans contrôle hygrométrique
<b>Culture et spectacles - Salle d'exposition &amp; Galerie d'art</b>	
Salle d'exposition & Galerie d'art (Valeur par défaut)	Suppression
Salle d'exposition & Galerie d'art - Administration et bureaux	
Salle d'exposition & Galerie d'art - Salle d'exposition ouverte au public	
Salle d'exposition & Galerie d'art - Salle d'animation audiovisuelle	
<b>Terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs</b>	<b>Terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs</b>
Terrain de camping - Administration et bureaux	Terrain de camping - Administration et bureaux (Bureaux Standards)

Avant	Après
<b>Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants</b>	<b>Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale</b>
Salle de spectacles vivants - Valeur par défaut	Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Valeur par défaut
Salle de spectacles vivants - Administration et bureaux	Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Salle de spectacles vivants - Hall d'accueil	Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Zone d'accueil du public
Salle de spectacles vivants - Salles de répétition	
Salle de spectacles vivants - Salle de spectacle (Partie publics)	Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Salle de spectacle et de répétition
Salle de spectacles vivants - Scène (comprenant l'espace fosse d'orchestre pour les opéras)	
Salle de spectacles vivants - Loges artistes et zone maquillage (ou salon - espace gathering)	Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Loge des artistes
Salle de spectacles vivants - Régie (éclairage scénique, salle et vidéo)	
Salle de spectacles vivants - Machinerie et Grill	Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Atelier et zone technique
Salle de spectacles vivants - Ateliers Décors	
Salle de spectacles vivants - Ateliers Costumes	
Salle de spectacles vivants - Zone de conservation des décors	Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Zone de stockage sans contrôle hygrométrique
Salle de spectacles vivants - Zone de conservation des costumes	
	Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Studio de répétition
	Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale - Foyer et zone de convivialité
	<b>Palais des congrès</b>
	Palais des congrès - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
	Palais des congrès - Galerie marchande et zone d'expositions
	Palais des congrès - Salles de conférences
	Palais des congrès - Salles de spectacles
	Palais des congrès - Valeur par défaut.

Avant	Après
	<p><b>Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale</b></p> <p>Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)</p> <p>Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Loge des artistes</p> <p>Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone d'accueil du public</p> <p>Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Foyer et zone de convivialité</p> <p>Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Salle de spectacle et de répétition</p> <p>Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Studio de répétition</p> <p>Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone de conservation sans contrôle hygrométrique</p> <p>Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Valeur par défaut.</p> <p>Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Atelier et zone technique</p>
<b>Culture et spectacles - Espèces vivantes</b>	<b>Culture et spectacles - Espèces vivantes</b>
Culture et spectacles - Espèces vivantes	Culture et spectacles - Espèces vivantes
Espèces vivantes - Administration et bureaux	Espèces vivantes - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Espèces vivantes - Aquarium	Espèces vivantes - Aquarium et vivarium
Espèces vivantes - Vivarium	
Espèces vivantes - Parc zoologique (Enclos fermés et couverts d'hébergement des animaux)	Espèces vivantes - Parc zoologique (enclos fermés et couverts d'hébergement des animaux)
Espèces vivantes - Haras (Ecuries)	

Avant	Après
<b>Enseignement Primaire</b>	<b>Enseignement Primaire</b>
Enseignement Primaire - Administration et bureaux	Enseignement primaire – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Enseignement Primaire - Salles multi-activités & Périscolaire	Enseignement Primaire - Salles multi-activités & Périscolaire
<b>Enseignement Secondaire</b>	<b>Enseignement Secondaire</b>
Enseignement Secondaire - Administration et bureaux	Enseignement secondaire – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Enseignement Secondaire - Collège - Salles de TP - Enseignements professionnels adaptés	Suppression
Enseignement Secondaire - Lycée d'enseignement général (LG) ou Salles d'enseignement banalisé - Toutes séries confondues (Valeur Témoin)	Enseignement secondaire - Lycée d'enseignement général (LG) ou Salle d'enseignement banalisé – Toutes séries confondues
Enseignement Secondaire - Lycée d'enseignement général et technologique (LGT) - Lycée d'enseignement polyvalent (LEP) - Toutes séries confondues (Valeur Témoin)	Enseignement secondaire - Lycée d'enseignement général et technologique agricole – Lycée d'enseignement professionnel agricole
Enseignement Secondaire - Salles de TP - Série SMS/ST2S Sciences médicosocial/ sciences et technologies de la santé et du social	Suppression
Enseignement Secondaire - Salles de TP - Série STD2A sciences et technologies du design et des arts appliqués	
Enseignement Secondaire - Salles de TP - Série S2TMD sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse	
Enseignement Secondaire - Salles de TP - Série STHR sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	
Enseignement Secondaire - Salles de TP - STI2D sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (mécanique et électro-technique, BTP)	
Enseignement Secondaire - Salles de TP - STL sciences et technologies de laboratoire	
Enseignement Secondaire - Lycée d'enseignement général et technologique agricole (LGTA) - Lycée d'enseignement professionnel agricole (LEP agricole) - Toutes séries confondues (Valeur Témoin)	
Enseignement Secondaire - Salles de TP enseignement agricole - STAE sciences et technologies de l'agronomie et environnement /STPA sciences et technologies du produit agroalimentaire /STAV sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (hors production secteur Primaire)	

<sup>1</sup>Travaux pratiques

Avant	Après
Enseignement Secondaire - Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA)	Enseignement secondaire - Etablissement régional d'enseignement adapté
	Enseignement secondaire - Salles de TP
<b>Enseignement Supérieur</b>	<b>Enseignement Supérieur</b>
Enseignement Supérieur - Administration Bureaux Standards	Enseignement supérieur - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Enseignement Supérieur - Administration Open Space	
Enseignement Supérieur - Administration Flex Office	
Enseignement Supérieur - Bureaux Recherche (Enseignants chercheurs)	
Enseignement Supérieur - Salles de formation, d'enseignement ou de vie de campus - Avec Process Chimie & Biochimie	Enseignement supérieur - Salles de formation, d'enseignement ou de TP
Enseignement Supérieur - Salles de formation, d'enseignement ou de vie de campus - Avec Process Electronique & Electrotechnique	
Enseignement Supérieur - Salles de formation, d'enseignement ou de vie de campus - Avec Process Informatique	
Enseignement Supérieur - Salles de formation, d'enseignement ou de vie de campus - Avec Process Mécanique & Optique	
Enseignement Supérieur - Salles de TP Anatomie - Médecine	
Enseignement Supérieur - Salles de TP Pharmacologie	
Enseignement Supérieur - Ateliers et Halles techniques avec Process - Niveau 1 ( $DE \leq A \text{ W/m}^2$ )	Enseignement supérieur - Ateliers et Halles techniques avec Process
Enseignement Supérieur - Ateliers et Halles techniques avec Process - Niveau 2 ( $A < DE < B \text{ W/m}^2$ )	
Enseignement Supérieur - Ateliers et Halles techniques avec Process - Niveau 3 ( $DE \geq B \text{ W/m}^2$ )	
<b>Enseignement - Formation continue pour adultes</b>	<b>Enseignement - Formation continue pour adultes</b>
Formation continue pour adultes - Administration et bureaux	Formation continue pour adultes - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
<b>Etablissement de nuit et de loisirs</b>	<b>Etablissement de nuit et de loisirs</b>
Etablissement de nuit et de loisirs - Administration et bureaux	Etablissement de nuit et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)

Avant	Après
<b>Imprimerie et reprographie</b>	<b>Imprimerie et reprographie</b>
Imprimerie et reprographie - Administration et bureaux	Imprimerie et reprographie - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
<b>Justice - Tribunaux</b>	<b>Tribunaux</b>
Tribunaux - Administration et bureaux	Tribunaux - Administration et bureaux (bureaux standards)
Tribunaux - Archives sans contraintes hygrothermiques	Suppression
<b>Laboratoires (hors périmètre médical : étalonnage, suivi écologique...)</b>	<b>Laboratoires (hors périmètre médical : étalonnage, suivi écologique...)</b>
Laboratoire - Administration et bureaux	Laboratoire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Laboratoire - Zone laboratoire d'étalonnage	Laboratoire - Zone laboratoire
Laboratoire - Zone laboratoire de suivi écologique	
<b>Parc d'attractions et parc à thèmes</b>	<b>Parc d'attractions et parc à thèmes</b>
Parc d'attractions et parc à thème - Administration et bureaux	Parcs d'attractions et parc à thème - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Parc d'attractions et parc à thème - Attraction sur rail (Funiculaire et gravitaire)	Suppression
Parc d'attractions et parc à thème - Attraction sur rail au sol ou suspendu (Traction continue)	
Parc d'attractions et parc à thème - Attraction sur courant aquatique	
Parc d'attractions et parc à thème - Attraction de simulation 3D et sièges mobiles	
Parc d'attractions et parc à thème - Spectacles de parc à thèmes	
	Parc d'attractions parc à thème - Attraction bâtiment clos
	Parc d'attractions parc à thème - Attraction bâtiment semi-ouvert
	Parc d'attractions parc à thème - Locaux techniques et ateliers de maintenance
<b>Parc d'expositions</b>	<b>Parc d'expositions</b>
Parc d'expositions - Halles d'expositions	Parcs d'exposition - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
<b>Santé - Centre hospitalier public et privé</b>	<b>Santé - Centre hospitalier public et privé</b>
Centres Hospitaliers (Valeur par défaut)	Centres hospitaliers - Valeur par défaut.

Avant	Après
<b>Santé - Activités de santé libérales avec process</b>	<b>Santé libérale</b>
Activité de santé libérale - Administration et bureaux	Santé libérale – Administration et bureaux (bureaux standards)
Activité de santé libérale - Laboratoire médical	Santé libérale – Laboratoire médical (y compris accueil et salle d'attente associés)
Activité de santé libérale - Kinésithérapie, Rééducation fonctionnelle	Santé libérale – Kinésithérapie, Rééducation fonctionnelle (y compris accueil et salle d'attente associés)
Activité de santé libérale - Ophtalmologie	Santé libérale – Ophtalmologie (y compris accueil et salle d'attente associés)
Activité de santé libérale - Pratiques dentaires	Santé libérale – Prestations dentaires (y compris accueil et salle d'attente associés)
	Santé libérale – Autre activité de santé libérale sans process (y compris accueil et salle d'attente associés)
<b>Transport aérien de voyageurs - Site aéroportuaire</b>	<b>Transport aérien de voyageurs - Site aéroportuaire</b>
Aéroport (Valeur par défaut)	Transport aérien de voyageurs – Valeur par défaut
Aéroport commercial - Administration et bureaux	Transport aérien de voyageurs – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Aéroport commercial International (Catégorie A) - Zone Passagers & partie commune zone commerciale	Transport aérien de voyageurs – Zones passagers et parties communes de la zone commerciale
Aéroport commercial National (Catégorie B) - Zone Passagers & partie commune zone commerciale	
Aéroport commercial Régional (Catégorie C) - Zone Passagers & partie commune zone commerciale	
Aéroport d'aviation générale et d'affaires (Catégories C & D) - Zone Passagers & partie commune zone commerciale	
Zone de supervision SSI et Sûreté	Transport aérien de voyageurs – Zone sûreté et tri bagages
Aéroport commercial - Tri bagages - Densité énergétique Niveau 1 ( $DE \leq A \text{ W/m}^2$ )	
Aéroport commercial - Tri bagages - Densité énergétique Niveau 2 ( $A < DE < B \text{ W/m}^2$ )	
Aéroport commercial - Tri bagages - Densité énergétique Niveau 3 ( $DE \geq B \text{ W/m}^2$ )	

Avant	Après
Aéroport commercial - Hangars de maintenance aéronautique (gros porteurs) - Densité énergétique Niveau 1 ( $DE \leq A \text{ W/m}^2$ )	Transport aérien de voyageurs - Hangars de maintenance aéronautique
Aéroport commercial - Hangars de maintenance aéronautique (gros porteurs) - Densité énergétique Niveau 2 ( $A < DE < B \text{ W/m}^2$ )	
Aéroport commercial - Hangars de maintenance aéronautique (gros porteurs) - Densité énergétique Niveau 3 ( $DE \geq B \text{ W/m}^2$ )	
Aéroport commercial - Hangars de maintenance aéronautique d'aviation générale et d'affaires	
<b>Transport ferroviaire de voyageurs</b>	<b>Transport ferroviaire et guidé de voyageurs</b>
Gare ferroviaire - Valeur par défaut	Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Valeur par défaut.
Gare ferroviaire - Administration et bureaux	Suppression
	Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Locaux de brigade, vestiaires, douches et sanitaires
Gare ferroviaire - Zones Voyageurs - hors quai non couvert	Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Zones Voyageurs aériennes
	Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Zones Voyageurs souterraines
Gare ferroviaire - Zones de remisage couvertes et closes	Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Zones de remisage couvertes
Gare ferroviaire - Ateliers de maintenance du matériel roulant - Niveau 1 à 3	Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Ateliers de maintenance du matériel roulant - Niveau 1 à 3
Gare ferroviaire - Ateliers de maintenance du matériel roulant - Niveau 1 à 4	Transport ferroviaire et guidé de voyageurs - Ateliers de maintenance du matériel roulant - Niveau 1 à 4
Gare ferroviaire - Ateliers de maintenance du matériel roulant - exclusivement de Niveau 4	
Transport urbain de voyageurs (métro)	Suppression
Transport urbain (Valeur par défaut)	
Transport urbain - Administration et bureaux	
Transport urbain - Station de métro	
Transport urbain - Zones de remisage couverte	
Transport urbain - Ateliers de maintenance du matériel roulant sur rail (tramway et métro)	
Transport urbain - Ateliers de maintenance des bus	

Avant	Après
<b>Transport maritime ou fluvial de voyageurs</b>	<b>Transport maritime ou fluvial de voyageurs</b>
Gare maritime ou fluviale -Valeur par défaut	Gare maritime ou fluviale – Valeur par défaut
Gare maritime ou fluviale - Administration et bureaux	Gare maritime ou fluviale – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Gare maritime ou fluviale - Zones Voyageurs - hors quai non couvert	Gare maritime ou fluviale – Zone d'embarquement ou débarquement des passagers
	Gare maritime ou fluviale – Ateliers de maintenance
<b>Transport routier de voyageurs</b>	<b>Transport routier de voyageurs</b>
Gare routière - Valeur par défaut	Transport routier de voyageurs – Valeur par défaut
Gare routière - Administration et bureaux	Transport routier de voyageurs – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Gare routière - Zones Voyageurs - hors quai non couvert	Transport routier de voyageurs – Zones Voyageurs - hors quai non couvert
	Transport routier de voyageurs – Zones de remisage couvertes et closes
	Transport routier de voyageurs – Ateliers de maintenance
<b>Vente et services véhicules légers</b>	<b>Vente et services véhicules légers</b>
Vente et services véhicules légers - Administration et bureaux	Vente et services véhicules légers – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Vente et services véhicules légers - Zone Accueil public	Suppression
Vente et services véhicules légers - Atelier de mécanique	Vente et services véhicules légers – Zones atelier
Vente et services véhicules légers - Atelier de carrosserie- peinture	
Vente et services véhicules légers - Aire de préparation et de lavage	Suppression
Vente et services véhicules légers - Contrôle technique	
Vente et services véhicules légers - Locaux de formation	
Vente et services véhicules légers - Station service	

Avant	Après
<b>Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels</b>	<b>Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels</b>
Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels - Administration et bureaux	Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels - Zone Accueil public	Suppression
Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels - Atelier de mécanique	Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels – Zones atelier
Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels - Atelier de carrosserie- peinture	
Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels - Aire de préparation et de lavage	
Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels - Contrôle technique	
Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels - Locaux de formation	
Vente et services véhicules utilitaires & véhicules industriels - Station service	Suppression
<b>Vente et services motocycle</b>	<b>Vente et services motocycle</b>
Vente et services motocycles - Administration et bureaux	Vente et services motocycles – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Vente et services motocycles - Zone Accueil public	Suppression
Vente et services motocycles - Atelier de mécanique	Vente et services motocycles – Zones atelier
Vente et services motocycles - Aire de préparation et de lavage	Suppression
Vente et services motocycles - Contrôle technique	
Vente et services motocycles - Locaux de formation	
<b>Vente et services engins nautiques et de plaisance</b>	<b>Vente et services engins nautiques et de plaisance</b>
Vente et services engins nautiques et de plaisance - Valeur par défaut	Vente et services engins nautiques et de plaisance – Valeur par défaut
Vente et services engins nautiques et de plaisance - Administration et bureaux	Vente et services engins nautiques et de plaisance – Administration et bureaux (Bureaux Standards)
Vente et services engins nautiques et de plaisance - Zone Accueil public	Suppression
Vente et services engins nautiques et de plaisance - Atelier de mécanique	Vente et services engins nautiques et de plaisance – Zones atelier
Vente et services engins nautiques et de plaisance - Atelier de carénage et réparation de coque	
Vente et services engins nautiques et de plaisance - Aire de préparation et de lavage	Suppression
Vente et services engins nautiques et de plaisance - Locaux de formation	

# Notre accompagnement complet en 3 phases

Aux côtés de Hellio, acteur référent en maîtrise de l'énergie, Akéa Énergies aide les acteurs du secteur tertiaire à se conformer à la réglementation et mener à bien leurs projets d'économies d'énergie.

1

## Phase amont

- + Identification des bâtiments assujettis
- + Définition de l'année de référence pour les consommations énergétiques
- + Identification de la consommation cible à atteindre (valeur absolue ou valeur relative)
- + Insertion des données de référence sur la plateforme en ligne OPERAT

2

## Phase de déploiement

- + Audits énergétiques
- + Définition des programmes de travaux adaptés
- + Mise en place de plans d'actions
- + Mise en place de Contrats de Performance Énergétique (CPE)
- + Ingénierie financière : mobilisation de financements CEE et subventions publiques complémentaires grâce à l'expertise Hellio
- + Modulation des objectifs

3

## Phase de suivi

- + Suivi des contrats d'exploitation
- + Monitoring des consommations énergétiques via le logiciel DeltaConso Expert
- + Energy Management
- + Déclaration des consommations sur la plateforme en ligne OPERAT
- + Rédaction de rapports de suivi du décret tertiaire
- + Adaptation des objectifs
- + Sensibilisation des occupants